

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18 / 22 21 61 07 / 08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP: 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL. : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculation)1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quand à la teneur des actes publié sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 107865-GL déposée le 21-11-2022, M. KONLANI Larekpingue, profession : Technicien de laboratoire, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°108, à l'Est par le lot n°109 A, à l'Ouest par le lot n°106 et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107866-GL déposée le 21-11-2022, M. AMOUSSOU Jean Claude, profession : Sans Profession, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 92 ca, situé à AGOUEGAN, connu sous le nom de ZANVE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AMOUSSOU AKOUETE PATRICE, à l'Est par la propriété AFANOU YAOVI GABIAN, à l'Ouest par la propriété de AMOUSSOU FRANCIS, au Sud par la route ANEHO ZEBE AGBANAKIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107867-GL déposée le 21-11-2022, M. AMOUSSOU Jean Claude, profession : Sans Profession, demeurant à LOME et domicilié à ADODOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 40ca, situé à AGOUEGAN, connu sous le nom de ZANVE, préfecture des Lacs et borné au Nord par les propriétés de AMOUSSOU ET GBOYO, à l'Est par la propriété de SAGBO, à l'Ouest par la propriété AKAKPO et au Sud par la propriété de AKOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107868-GL déposée le 21-11-2022, Mme POSSOLI Meweani, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADETIKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité AWOU, au Nord par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107869-GL déposée le 21-11-2022, Mme KANGNI Dovi Elavagnon, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et l'Ouest par la Collectivité AZONLEDZI, au Sud par la route ADODOADIN-AVEDJI DE 28 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107870-GL déposée le 21-11-2022, M. AKAKPO Kouassi F. HO., profession : Inspecteur Central du trésor, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 37 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de LAWSON, au Sud par la route nationale N° 2.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107871-GL déposée le 21-11-2022, Mme DE SOUZA Netty Akouavi Epse GUNN, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à KLEVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23 a 58 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 2147 et n° 2148B, à l'Est par les lots n° 2151 et n° 2152, à l'Ouest par une rue de 14m et les lots n° 2144 et n°2145, au sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107872-GL déposée le 23/11/22, M. KOTOR Komlan Victor, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 99 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et l'Est par la propriété de AZIABOU KLOUTSE, au Sud par une rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107873-GL déposée le 21-11-2022, M. PALANGA Behezinam, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à ADODOGOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 91 ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la Collectivité ADENYO HEDEDJI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107874-GL déposée le 21-11-2022, M. KOATIDJA Babane, profession : Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 09 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20 m, à l'Est par une rue de 16m, à l'Ouest et au Sud par la propriété AMAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107875-GL déposée le 21-11-2022, M. GOZAN Adjovi Emefa, profession : Sociologue, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO EVENU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AWUNO, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107876-GL déposée le 21-11-2022, Mme AYENONCHE Akosiwa Akoleme, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de WATAKLASSOU ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 241, à l'Est par le lot n° 242 A, à l'Ouest par le lot n° 244 et au sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107877-GL déposée le 21-11-2022, M. AGBABOU Yao, profession : Agent Commercial, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 03 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n°43 B, à l'Ouest par le lot n° 44 et au Sud par le lot n° 42 .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107878-GL déposée le 21-11-2022, M. ZAKARIA Madjdi, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 08 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de SEBLE K. ELI, à l'Ouest par une rue non dénommée de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107879-GL déposée le 21-11-2022, M. AKLI Koami, profession : Assistant, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 84 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENIGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADRAKY KOMLAN Y et APEDO K. T, au Sud par la Collectivité ALLI, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107880-GL déposée le 21-11-2022, M. ASSIGNON Komi, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à KLIKAME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29 a 97 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENIGBAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16 m, à l'Ouest par une rue existante de 14 m, au Sud par la propriété KPEGOLO et à l'Est par une rue existante de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107881-GL déposée le 21-11-2022, Mme LAWSON Kayi Yawoavi Epse OUSSOU-DJANGBAN, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 28 m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété de ETOU ASSIGNON MENSAH .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107882-GL déposée le 21-11-2022, M. EDOH Ayawavi F. , profession : Contrôleuse de Gestion, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 95 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENIGNAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par une rue de 14 m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107883-GL déposée le 21-11-2022, M. NAM Mossani, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à ANOME, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 15 ca, situé à ANOME, connu sous le nom de ANOME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 75, au Sud par le lot n° 79, à l'Ouest par le lot n° 76 et à l'Est par une VOIE DE 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107884-GL déposée le 21-11-2022, Mme MACAULEY Adidjatou Kouboura, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 04 ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 14 m, à l'Est par une rue existante de 16 m, à l'Ouest par AKOUMBIA A. MIDAWO et au Sud par la propriété de AMETOWOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107885-GL déposée le 21-11-2022, M. KONLANI Nameka, profession : Retraité, demeurant à SOKODE et domicilié à SOKODE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de AGOENYIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 m, à l'Ouest par le lot n° 48, à l'Est par le lot n° 52 et au Sud par le lot n° 51.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107886-GL déposée le 21-11-2022, Mme BOKO Beheyani, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 29 ca, situé à AGOE SOGBOSSITO, connu sous le nom de AHONKPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ASSIONGBON FOLY-KPON PETTAH et au Sud par la propriété de GAYIZO KOMLAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107887-GL déposée le 21-11-2022, M. ABOGA Ktchewou Komiga, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 97ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ADIDOADE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 28 m, à l'Est et au Sud par le lot n° 213 bis et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107888-GL déposée le 21-11-2022, M. LISSANOU Romaric K ., profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 62ca ,situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de CLOBATEME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par la Collectivité GBAMA, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Est par une rue non dénommée de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107889-GL déposée le 21-11-2022, M. MESSAN Prosper Attisso, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AKLAKOU ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 28ca ,situé à AFLAO TOTSI, connu sous le nom de TOTSI ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°924, à l'Est par le lot n°926, à l'Ouest par le lot n° 923 et au Sud par la route AVEDJI TOTSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107890-GL déposée le 21-11-2022, M. TSOGBE Kossi, profession : Gestionnaire des ressources Humaines, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGOENYIVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AFAKE, à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107891-GL déposée le 21-11-2022, M. YENOU Janvier, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 33ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de SANGUERA ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZOKA KODJO, au Sud par la route NATIONALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107892-GL déposée le 21-11-2022, M. SEWOUL Edmond Kodjo E., profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI ,préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n°1101A, à l'Est par une rue de 14m et au Sud par une autre rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107893-GL déposée le 21-11-2022, M. AMOUZOU Komlavi A, profession : Ingénieur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ANANAPE ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété DJANTA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107894-GL déposée le 21-11-2022, Mme BENISSAN Kokovi Epse GLOGAH, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à KODJOVIAKOPE ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO ,préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété ATCHONOU, à l'Est et au Sud par la propriété MOUSSOU et l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107895-GL déposée le 21-11-2022, M. DA SILVEIRA Adjété Komlan, profession : Revendeur, demeurant à ANEHO et domicilié à ANEHO ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 56ca ,situé à GLIDJI, connu sous le nom de ZALIVE ,préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété DASSIVI, l'Est et à l'Ouest par la propriété ELAVAGNON, au Sud par une rue de 16m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107896-GL déposée le 21-11-2022, M. AMOUZOU Ekue Yannis, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à AVENOU ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 15a 34ca ,situé à GLIDJI, connu sous le nom de ATOTIDEKA ,préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété d'ALMEIDA Paul, à l'Ouest par la propriété ELAVAGNON, au Sud par la propriété EKOUE KOUNAKPODE, à l'Est par la ligne HATE TENSION DE 32m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107897-*GL déposée le 21-11-2022, Mme AHADZI Hanou Akossiwa, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOGOKOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME ,préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété FESSOU, à l'Est par une rue de 14m et au Sud par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107898-GL déposée le 21-11-2022, Madame FINI Honorienne Ablavi Hubertine, profession : Employer, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 60, à l'Est par une rue de 14 m, à l'Ouest par le lot n° 59 et au Sud par le lot n°61.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107899-GL déposée le 21-11-2022, M. GBENOU Claude Adanbunou, profession : Particulier, demeurant à BAGUIDA et domiciliée à BAGUIDA ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à GBODJOME, connu sous le nom de GBODJOME ,préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AMEGBLETOR DOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107900-GL déposée le 21-11-2022, M. LAWSON Late Barthelemy, profession : Médecin, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 86ca ,situé à AGOE, connu sous le nom de NYIVEME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la lot n°259, au Sud par les lots n°262 et n°263, à l'Ouest par un passage de 6m, à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107901-GL déposée le 21-11-2022, Mme VOUMADZI Adzowa, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 94ca ,situé à ADAKPAME, connu sous le nom de ADAKPAME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n°559, au Sud par le lot n°558 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107902-GL déposée le 22-11-2022, M. AYEBOUA-FOLLY Folly, profession : Employé, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AFLAO SAGBADO , connu sous le nom de YOKOE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par un RA, à l'Ouest par le lot n°7, à l'Est par une rue de 24m, au Sud par la lot n°8A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107903-GL déposée le 22-01-2022, M. ATIPOUPOU Yao Patron, profession : Agent du Cadastre, demeurant à MISSION TOVE et domicilié à MISSION TOVE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 69ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADIDOME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est et au Sud par la propriété BATIGNADJENE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107904-GL déposée le 22-11-2022, Mme DE SOUZA Julienne Djigbodi Akoele, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 71ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n°2139 et n°2140, à l'Est par le lot n°2143, à l'Ouest par le lot n°2141 et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107905-GL déposée le 22-11-2022, Mme DE SOUZA Akoko Akofa, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 73ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE ,préfecture du Golfe et borné au Nord-Ouest par le lot n°2148, au Nord-Est par le lot n°2150-2151B, au Sud-Est par le lot n°2152B, au Sud-Ouest par le lot n°2149.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107906-GL déposée le 22-11-2022, M. ADABE Komi Nana, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 45ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de DEKPO WOGOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété SENYO KOMI, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107907-GL déposée le 22-11-2022, M. AFANTCHAO Kokou, profession : Ingénieur Forestier, demeurant à BASSAR et domicilié à BIAKPABE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AZIANYE KOMLAN, à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107908-GL déposée le 22-11-2022, M. KETOH Kouamivi Charles-Maxime, profession : Ingénieur, demeurant à MONTERIAL et domicilié à MONTERIAL ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de ADIDRONKPO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété ALA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107909-GL déposée le 22-11-2022, M. KETOH Kouamivi Charles-MAXIME, profession : Employé, demeurant à MONTREAL et domicilié à MONTREAL ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la Collectivité WINOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107910-GL déposée le 22-11-2022, M. NAPOE Kondi, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 92ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de AHONKPOE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDAKPO et EFIO, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107911-GL déposée le 22-11-2022, M. VODJINOU Koffi , profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 97ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA ,préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété EKLOU, L'Est par la propriété AKAKPO ALLOGNON, au Sud par la Collectivité ALLAGLO, à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107912-GL déposée le 22-11-2022, M. FIOGBE Mawuena Richard, profession : Etudiant, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route VAKPOSSITO AVEDJI, à l'Est par le lot n°203, à l'Ouest par le lot n°206A, au Sud par le lot n°205.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107913-GL déposée le 22-11-2022, M. ADJOKE Panawe, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à TOMDE et domicilié à TOMDE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca ,situé à TGBLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n°504 et n°507, à l'Est par le lot n°506B, à l'Ouest par la lot n°505A et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107914-GL déposée le 22-11-2022, M. ISSOUFOU Mohamadou Abiboulaye, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca ,situé à TELESSOU, connu sous le nom de TELESSOU ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°1000, à l'Est par le lot n°1003, à l'Ouest par n°1001A, au Sud par la route de VAKPOSSITO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107915-GL déposée le 22-11-2022, Mme DOHON-SIATHEY Massan Mawussi, profession : Retraitée, demeurant à TSEVIE et domiciliée à TSEVIE ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca ,situé à ANEHO, connu sous le nom de AGBAVI ,préfecture des Lacs et borné au Nord par l'emprise de LA VOIE FERREE, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété KOLE-YOVO A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107916-GL déposée le 22-11-2022, M. REMAR-ESPAGNE Rep par YODO Kebezi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE FIOVI ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 58ca ,situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de APEDOKOE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est et au Sud par la propriété VEDOME, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à REMAR-Espagne et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107917-GL déposée le 22-11-2022, M. TCHELOUGOU Baklakoum, profession : Technicien Supérieur de Labo, demeurant à SOKODE et domicilié à SOKODE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca ,situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°577A, à l'Ouest par le lot n°576, au Sud par le lot n°574, à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107918-GL déposée le 22-11-2022, M. AKPATIGBE Komi, profession : Topographe, demeurant à LOMME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca ,situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AVEDJI ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, à l'Ouest par le lot n° 886, au Sud par le lot n°887B, à l'Est par la rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107919-GL déposée le 22-11-2022, M. COMEDJA Agouth Messan, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIANBLE KOMLAN, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107920-GL déposée le 22-11-2022, M. AGOVI Kouma, profession : Cultivateur, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 25a 81ca ,situé à TSEVIE, connu sous le nom de ADETIKOPE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la Collectivité MOKLI Gogbolo, à l'Ouest par la propriété KAGLAN Kadjovi, au Sud par la propriété ADZOH Tognessepe, à l'Est par la propriété AFANSHI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107921-GL déposée le 22-11-2022, M. GBADJRO-AFANOU Teteh, profession : Technicien, demeurant à LOME et domicilié à ANEHO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de GBODJOME ,préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété ETOU, à l'Ouest et Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107922-GL déposée le 22-11-2022, M. et Mme AHAMA Yawo A. et D'ALMEIDA Kayi, profession : Mainteneur et Ménagère, demeurant à LOME et domiciliés à LOME ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 37ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEKOU DJI KODJO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107923-GL déposée le 22-11-2022, M. OURO-NILE Aboubakar Sedikou, profession : Etudiant, demeurant à SOKODE et domicilié à SOKODE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ANYAVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité AGOUDAVI, au Sud par la rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107924-GL déposée le 22-11-2022, M. GOUDJINO Koami, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de VOGOME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité GATHO, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107925-GL déposée le 22-11-2022, Mme BRAMAH Foudou, profession : Ménagère, demeurant à TOGBLE et domiciliée à AKOIN ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca ,situé à TOGBLE, connu sous le nom de AGOENYIVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBAVON, à l'Est par une rue existante de 12m, au Sud par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107926-GL déposée le 22-11-2022, M. AKPLA Koassiale V., profession : Coiffeuse, demeurant à LOME et domicilié à LIBREVILLE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 83ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ZONGO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la Collectivité KODJI, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107927-GL déposée le 22-11-2022, M. AKAKPO Kossi, profession : Revendeur , demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADODOKOPE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété ADODO Y. PROSPER, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107928-GL déposée le 22-11-2022, M. KPINSO Athanase , profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AGODEKE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 63ca ,situé à KPOGAN, connu sous le nom de DOMEGBELI ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété des Htrs AVEDJI, à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107929-GL déposée le 22-11-2022, M. KPINSO Athanase, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPESSI ,préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété des Htrs DRAFOE AGBEMAGNALE, à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107930-GL déposée le 22-11-2022, Mme TOSSOU Kossiwavi Epse KPINSO, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPESSI ,préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété des Htrs DRAFOE AGBEMAGNALE, à l'Ouest par rue non dénommée .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107931-GL déposée le 22-11-2022, Madame SOSSOU A. Cecile D, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 94ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DJASSEME APETO KOPE ,préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par des rues existante de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107932-GL déposée le 22-11-2022, Madame DADJO Akuvi Claudine, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 44a 95ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de SENYAVOU ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par la Collectivité AWOUDE, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la Collectivité AWOUDE et une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107933-GL déposée le 22-11-2022, Madame AMOU Cecile, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO ,préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 16m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété ALLIN K. DENOUTO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107934-GL déposée le 22-11-2022, Monsieur DJOSSOU Dodji Louis G., profession : Juriste, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca ,situé à AFLMAO SAGBADO, connu sous le nom de SANVI ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZEWU KLOUSSE, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107935-GL déposée le 22-11-2022, Madame AMOU Cecile, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 01ca ,situé à ANEHO, connu sous le nom de AGBODRAFO ,préfecture des Lacs et borné au Nord par la Voie ferrée LOME-ANEHO, au Sud par une rue existante de 16m, à l'Ouest et à l'Est par la propriété ALLYN KANKOE DENOUTO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107936-GL déposée le 22-11-2022, Madame KUNAKY Kafui Yvonne, profession : Juriste, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 04a 01ca ,situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de ADEDJI SOVIEPE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°210bis, à l'Est et au Sud par le lot n°211bis et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107937-GL déposée le 22-11-2022, Monsieur KOUMEKPO Yawo Gamele , profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 29ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de YOTIKPO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route ASSOME ADETIKOPE, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité DEKPO, à l'Est par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107938-GL déposée le 22-11-2022, Monsieur ADAPRE Doh Komlan, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 81ca ,situé à SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE ,préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par une de 16m, au Sud par la propriété HENODJI GUE, à l'Ouest par la propriété ATTANKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107939-GL déposée le 22-11-2022, Monsieur AZE Yawovi, profession : Surveillant, demeurant à KPALIME et domicilié à KPALIME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca ,situé à AFLAO GBOMAME, connu sous le nom de KLEME ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADJETEVI, à l'Est par la propriété KPELLI-HUNKPORTI ET UNE RUE NON dénommée DE 18M.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107940-GL déposée le 22-11-2022, Monsieur DJANGNI Amegniape J, profession : Déclarant en Douane, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AFANOU ,préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n°5 et n°7, à l'Ouest par le lot n°6A, à l'Est par le lot n°8 et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107941-GL déposée le 22-11-2022, Monsieur OLOUDE Adebayo, profession : Economiste, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOADIN ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWU KOSSI, au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107942-GL déposée le 22-11-2022, Monsieur LEMOU Kalanbani Kossi Lyre-Gama, profession : Retraité, demeurant à KARA et domicilié à TOMDE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AKPLOME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété DAKOU, à l'Est par une rue de 14m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107943-GL déposée le 22-11-2022, Monsieur ALAGNO Toya Yawovi, profession : Statisticien, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca ,situé à SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI ,préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBODOVO KOKOU, au Sud et à l'Est par une rue non dénommée de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107944-GL déposée le 22-11-2022, M. et Mme DJERI Salifou et TCHADOUWA Thacoli Zoumeratou, profession : Economiste, demeurant à LOME et domiciliés à LOME ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 69ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TIADJERI, à l'Ouest par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107945-GL déposée le 22-11-2022, Monsieur AWI Essosolim, profession : Agronome, demeurant à NOTSE et domicilié à NOTSE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété NOMANYO, à l'Est et au Sud par la propriété DASSOMO KOMI, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107946-GL déposée le 22-11-2022, Madame ETOU Akossiwa Epse YOVO, profession : Comptable, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca ,situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de DEME ADANDOGOU ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par par la Collectivité KODJODEY, à l'Ouest par la route SEGBE AKATO AVOEME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107947-GL déposée le 22-11-2022, Madame KASSOGLA Kanitiba Odile, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE PLANTATION ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca ,situé à BE ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU ,préfecture du Golfe et borné au Nord par la BRETELLE TOGO 2000, à l'Est par une rue non dénommée de 20m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m, et au Sud par la lot n°400.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107948-GL déposée le 22-11-2022, Madame ZOTOGLO Ablavi Josephine, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 28ca ,situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°5, à l'Est par le lot n°8, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m et au Sud par le lot n°9.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107949-GL déposée le 22-11-2022, Madame AHADJI Ameyo, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à NUKAFU ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la Collectivité NYABI SOKLITO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107950-GL déposée le 22-11-2022, Monsieur SOWADAN Koffi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 15a 50ca ,situé à AKLAKOU, connu sous le nom de ADAGBLEME ,préfecture des Lacs et borné au Nord par la route ANFOIN AKLAKOU à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYANOU GBADOE, au Sud par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107952-GL déposée le 22-11-2022, Monsieur VLAVONOU Manontikpo Kwami, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 48ca ,situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité TOGBINE PLASSI GAGBAN, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107953-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur AZIAMBA Kodjo, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la lot n°683A, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par le lot n°682.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107954-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur WAYI Jude Djidonou, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ALEDI, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107955-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur WAYI Jude Djidonou, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca ,situé à KEVE, connu sous le nom de AKEPE ADIDOKPUI ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 32m, à l'Est et au Sud par la propriété SOVON KOSSI, à l'Ouest par la propriété HAMENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107956-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur TCHALLA Mouhibou-Dine S, profession : Commerçant, demeurant à DALAVE et domicilié à DALAVE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de BAYEME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBLA YAO CLEMENT, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107957-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur MAMAN Sani, profession : Attaché d'Administration, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 18m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la propriété DZIWONOU KODJO DESIRE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107958-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur MOUSSA Akomedi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE PLATEAUX ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AKPAGUELI, à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107959-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur AROUNA Moutawakilou, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGODEKE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASRAVOIN, au Sud par la route ADETIKOPE AGODEKE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107960-GL déposée le 23-11-2022, Madame GUEGUE Akouvi, profession : Sans Profession, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de ATTIEGOU ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n°272, à l'Ouest par le lot n°271A, au Sud par le lot n°270.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107961-GL déposée le 23-11-2022, Madame AHOOOMEY-ZUNU Akuba Mekpoagbe, profession : Assistante Commerciale, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca ,situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par un Espace non nommé, à l'Est par une rue existante de 14m, à l'Ouest et au Sud par le lot n°2888038A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107962-GL déposée le 23-11-2022, Madame TEKOU Alouaname, profession : Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca ,situé à DALIKO, connu sous le nom de DALIKO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest et au Sud par la propriété AKAKPO, à l'Est par une rue de 18.20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107963-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur TCHINDE Wiyao, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 56ca ,situé à AFLAO, connu sous le nom de AKATO VIEPE ,préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la Collectivité DOGAN, à l'Ouest et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107964-GL déposée le 23-11-2022, Madame GNASSINGBE Badjamtom Epse GBEBENI, profession : Directrice de Société, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 98ca ,situé à AGOE, connu sous le nom de NYIVEME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la lot n° 91, au Sud par le lot n°89, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m et à l'Est par la VOIE EXPRESS DE 50m .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107965-GL déposée le 23-11-2022, Madame DWEGGAH God Grace Yvonne Epse HAYAKA, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ABOVE ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 79ca ,situé à AFALO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et Sud par la propriété AFOLA KOSSI, à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107966-GL déposée le 23-11-2022, Madame ATCHON Aku, profession : Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à SOLIDARITE ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de DAGBESSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité ZANTE, à l'Est par la route SANGUERA MISSION TOVE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107967-GL déposée le 23-11-2022, M. et Mme DJOSSOU Kodjovi et AGBOLI Adjowa, profession : Chaudronnier, demeurant à LOME et domiciliés à LOME ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 52ca ,situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de KPODJI ,préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la Collectivité HAVON, au Sud par une rue de 14m, à l'Ouest par la propriété AKAKPO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107968-GL déposée le 23-11-2022, Madame JACKATEY Suzie Fatou, profession : Sans Emploi, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 76ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la propriété SOKPOH M. KUAMI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107969-GL déposée le 23-11-2022, M. et Mme ASSAGBO Adjoko, ASSOGBA Essivi, ASSOGBA Ablavi, ASSOGBA Ayaovi, ASSOGBA Adjoavi et ASSOGBA Amivi, profession : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte., demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de CACAVELI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°450A, à l'Est et au Sud par le lot n°451-450C, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107970 déposée le 23-11-2022, Madame GABLA Afiwa Djigbodi, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 11ca, situé à AGODEKE, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Ouest par la lot n°516, au Sud par la lot n°518B, à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107971-GL déposée le 23-11-2022, Madame DAGLORIA Almene Gertrude, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AHIABA, à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107972-GL déposée le 23-11-2022, Madame ASSIONGBON Adakou Viyome, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOPADIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété SEGNON KOKOU, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107973-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur KOUDJEGA Kossi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 80ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de TOGBLEKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité AGOUKLE, au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107974-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur KOUDJEGA Kossi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AHONDOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107975GL déposée le 23-11-2022, Monsieur KOUDJEGA Kossi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 58ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFADEGNIGBAN ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par une autre rue de 16m, à l'Ouest et au Sud par la propriété AFOLA KODJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107976-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur KOUDJEGA Kossi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENIGBAN ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AMAGLO, à l'Est et au Sud par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107977-GL déposée le 23-11-2022, Madame KOTOR Wotcha Yvette, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AVEPOZO ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 36ca ,situé à ZANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBLEVON YAO GABRIEL.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107991-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur ESSIEN Koffi Arold, profession : Vendeur sur les Marchés, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest et à l'est par la propriété NADHON-AZO KWAMI ATSU et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107979-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur BENISSAN Kayi Madoe, profession : Fonctionnaire, demeurant à NOTSE et domicilié à NOTSE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la Collectivité AHOLOU, à l'Ouest par la propriété KOURATE DJATO AGOUDA, au Sud-Est par la propriété KOURATE DJATO AGOUDA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107980-GL déposée le 23-11-2022, Madame SIPOPE Odette, profession : Educatrice, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 16ca ,situé à BE KPOTA, connu sous le nom de BE KPOTA ,préfecture du Golfe et borné au Nord par la lot n°697 et 696A, à l'Est par la ruelle NALOBA de 6m, à l'Ouest par une Rue de 20m et au Sud par la rue SORGHO de 14m .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107981-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur GNAMKE Paoupati, profession : Transitaire, demeurant à LOME et domicilié à DOUMASSESE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 53ca ,situé à AFLAO, connu sous le nom de AVEDJI ,préfecture du Golfe et borné au Nord-Est et Ouest par le lot n°700B, au Sud-Ouest par le lot n°702, au Sud-Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107982-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur ADZONKU Komlan Dela, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 55ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de AGOENYIVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°901, à l'Est par la lot n°902, à l'Ouest par une rue en projet de 14m, au Sud par les lots n°906 et n°905.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107983-GL déposée le 23-11-2022, Madame DOSSA Ameyo Rose , profession : Employé à la CNSS, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de BAPOKO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité YELOU, à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107984-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur DARRAH Kodjo Kouma E., profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à BE KPOTA, connu sous le nom de BE KPOTA ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°408, à l'Est par le lot n° 409A, à l'Ouest par le lot n°410 et au Sud par la rue BOSSOPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107985-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur AMEDJI Komlan Sedinam, profession : Agent des Impôts, demeurant à LOME et domicilié à LOMR ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 65ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de DAGBESSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGNIGBAGNO K. au Sud par une rue de 16m, à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107986-GL déposée le 23-11-2022, Madame GNANDJA Pabkgani, profession : Fonctionnaire de Police, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 03ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de DALIKO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la Collectivité WOSA, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107987-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur SAMEY Koffi, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AFLAO, connu sous le nom de AMADAHOME ,préfecture du Golfe et borné à l'Est par une rue de 14m , à l'Ouest par la propriété LYTTO, au Nord par le lot n°9, au Sud par le lot n°10B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107988-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur GADEGBEKU Kokou Wofo, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété BARSON, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107989-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur GBEKOU Komlavi, profession : Contrôleur Auditeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 89ca ,situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KOUMAZAN AGBODJI, à l'Ouest par une rue de 14m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107990-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur KALIWA Dissirama, profession : Directrice de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 48ca ,situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de TOGGLEKOPE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 8m, à l'Ouest et Sud par la propriété ELO, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107991-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur AFEMEKU Koku Dodzi, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca ,situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété MALIM KOMLAN AGBENYEGAN, à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107992-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur GNAZOU Esso-Iheyoyou, profession : Ingénieur Agroéconomiste, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné AU Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GBOFU ZYTO MESSAN, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107993-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur KAO Akla, profession : Ingénieur Agroéconomiste, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GBOFU ZYTO MESSAN, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107994-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur NAM Gnouame Yendoube, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 28ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GBOFU ZYTO MESSAN, au Sud et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107995-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur ATTIGAN Komlan Agbeko, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à GBATOPE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de Mme ANTHOPNY DOPE, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107996-GL déposée le 23-11-2022, Monsieur TETE Yaon Seyram, profession : Chargé d'Etudes, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété ADJOGUIDI, à l'Ouest par une voie de 50m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107997-GL déposée le 23-11-2022, Madame KOUNKE Da-Doh Afiwa, profession : Jardinière d'Enfant, demeurant à LOME et domiciliée à SEGBE ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 97ca ,situé à AFLAO, connu sous le nom de SEGBE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété KPATA MESSAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107998-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur AVOYI Yao Francis, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 58ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WONYOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest et au Sud-Est par le lot n°416A, au Sud-Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107999-GL déposée le 24-11-2022, Madame SEGBE Affi Kekeli Epse FANGBEMI, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca ,situé à GBAMAKOPE, connu sous le nom de ALEGBANOU ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AVOUGNITO, à l'Ouest par une rue existante de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108000-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur RAMONOU Yacoubou Adeneyi, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AKPAKOU, à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m, .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108001-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur KOLANI Langbatib, profession : Mécanicien Auto, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 61ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité AGBOPDJAKPA, au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108002-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur DEGBE Kokou, profession : Menuisier, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 68ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ANOKUI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AGOENYIVE MISSION TOVE, à l'Ouest par la lot n°162, à l'Est et au Sud par le lot n°163B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108003-GL déposée le 24-11-2022, Madame ADJO Ade-Peju Epse GBENONSI, profession : Sagefemme, demeurant à ATAKPAME et domiciliée à ADAKPAME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 77ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de TONOUKOUTI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété DJOKPE Théophile, à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108004-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur AKPAGNON Komi, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 75ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de AMADENTA ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AMEDAHEVI, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108005-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur MOME Yao Simon, profession : Directeur Commercial, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la Collectivité AGBLEVON, à l'Ouest et au Sud par des rues existante de 16m chacune, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108006-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur AHOUELETE Ametogbe, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de NANEGBE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la Collectivité BAKPA, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108007-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur FAYA Badamounossi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 59ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de NONTIGOE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété KOUDJODJI AYAWA, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108008-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur WAYI Jude Djidonou, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJKPETO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété des Héritiers de Feu AKI-AGOU GATIGLO, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108009-GL déposée le 24-11-2022, Madame AGOSSA Severine Epse Messan, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TCHRI KOPE ,préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AKOMEY K. SOMAGNA, à l'Ouest par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108010-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur FADAIRO Adeyemi Junior, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO AVOEME ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété ETSE KOMI SENA, au Sud par une rue non dénommée e 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108011-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur NAM Mossani , profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 28ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ANOME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°74, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n°77, au Sud par le lot n°78.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108012-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur ADOUVI Koffi, profession : Directeur de Société, demeurant à AGBATA et domicilié à AGBATA ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 53ca ,situé à AKLAKOU, connu sous le nom de AGLAGAN ,préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBADOE-SOGNIGBE, au Sud-Est et Ouest par des rues de 10m chacune .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108013-GL déposée le 24-11-2022, Madame EFIO Amavi Enyonam, profession : Aide Soigna, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de ANYIGBE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est , à l'Ouest et au Sud par la Collectivité KOUdakPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108014-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur AYISSOU Socrate Elom, profession : Revendeur, demeurant à KPOGAN et domicilié à KPOGAN ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DJASSEME ,préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATOKOU, à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108015-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur GBETI Kouassivi , profession : Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à ADODOGOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°10, à l'Ouest par le lot n°9A, à l'Est par le lot n°11 et au Sud par une rue non dénommée de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108016-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur SOKPOH Hodenou Kouassi , profession : Revendeur , demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO ,préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n°343, à l'Est par une rue de 20m, au Sud par le lot n°344B et au Sud-Ouest par le lot n°342A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108017-GL déposée le 24-11-2022, Madame KOUDOH Kossiwa Akpenè, profession : Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à NUKAFU ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de SANGUERA ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOE VOGOME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété SESSY KOSSI, à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108018-GL déposée le 24-11-2022, Madame KOUDOH K. Akpenè, profession : Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à NUKAFU ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 78ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ZOPOMAYE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété SOWU AKOUA, à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108019-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur ASSOUMA Mazzah, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca ,situé à AFLAO ADODOGOME, connu sous le nom de APEDOKOE ,préfecture du Golfe et borné au Nord-Est par le lot n°244, au Nord-Ouest par le lot n°244, au Sud –Est par une rue non dénommé de 20m, au Sud par la lot n°248.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108020-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur BELLO Lassis Albert, profession : Employé, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 81ca ,situé à GBODJOME, connu sous le nom de GBODJOME ,préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la Collectivité ETOU, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 14m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108021-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur ATCHARE Ahote, profession : Administrateur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a00ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBENOUVON KOMLAN et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108022-GL déposée le 24-11-2022, Madame ASSAKARA Bouroukou Naye, profession : Agent Administratif, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AGOENYVE, connu sous le nom de SIVEDOME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété APELETE AGBENOWOKO, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108023-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur SOUNMANOU Abdoul Raimi, profession : Chef d'Entreprise, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ZOPOMAHE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par la Collectivité SOWOU KLOUVI, au Sud-Est par la propriété DJIKOUNOU DOSSEH et l'Eglise Catholique de ZOPOMAHE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108024-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur KOUMONDJI Ayite, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 7a 74ca ,situé à ZALIVE, connu sous le nom de ZALIVE ,préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 12m, à l'Ouest par la propriété AMAKOUÉ AMAHAYIH, à l'Est par la Collectivité FOLLY BADJI EKOE, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108025-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur AKPAKLI Komla, profession : Maçon Carreleur, demeurant à SANGUERA et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité LOME ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KLIKAN, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108026-GL déposée le 24-11-2022, Madame AGBA Nigberi Aide, profession : Médecin, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca ,situé à AGOENYIVE , connu sous le nom de GBONVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 28m, à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOREKA, .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108027-GL déposée le 24-11-2022, Madame ASSIH Mana, profession : Coiffeuse Esthéticien, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DZOKPE THEOPHILE, à l'Est par une rue en projet de 14m, au Sud par une rue en projet de 16m .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108028-GL déposée le 24-11-2022, Madame ASSIH Mana, profession : Coiffeuse Esthéticien, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 80ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 16m, à l'Est par la propriété DZOKPE THEOPHILE, à l'Ouest par une rue en projet de 14m, au Sud par une rue en projet de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108029-GL déposée le 24-11-2022, Madame ASSAGBA Afua Delali Akpedze Epse HOBOUAME, profession : Sans Profession, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIABLE, au Sud par une rue de 12m et à l'Est par une rue de 14m .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108030-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur MAWOUNA Bakama Maremkouma, profession : Technicien Génie Civil, demeurant à BASSAR et domicilié à BASSAR ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 48ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de DEKPOKOPE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la Collectivité ETSINOUE, à l'Ouest par la propriété TEPE ATTA KUMA KOUKUTSE BABLE, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108031-GL déposée le 24-11-2022, M. et Mme TAKPAH Messa Kevin et WOTO Essi Sylvie, profession : Informaticien et Ménagère, demeurant à LOME et domiciliés à LOME ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGUERA ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété TOVIENYIEKU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108032-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur MOUMOUNI Inouwa, profession : Couturier, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca ,situé à TOGBLE, connu sous le nom de ZILLI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 40m, au Sud à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIZA KOKOUVI SONYITO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108033-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur ATRI Sena Mawuli K., profession : Technicien en Informatique, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 13ca ,situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LATEY, au Sud par la route Viepe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108034-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur AGBEKUDZI Kossi Agbemenu, profession : Soudeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 88ca ,situé à SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMEDOR, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108035-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur DOKPOE Zehou David, profession : Topographe, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété SODOHOE ADEDZE, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108036-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur BOSSOU Kokou, profession : Agent de Douane, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 98ca ,situé à AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de ZEGBE KONDI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une autre rue de 15m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJAKPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108037-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur DICK Kossi Demagnan, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de DEMAPOE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°489, au Sud par la lot n°419B, à l'Est par la lot n°492, à l'Ouest par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108038-GL déposée le 24-11-2022, Madame KPATA Akossiwa, profession : Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIANLE et au Sud par une rue existante de 14m .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108039-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur SALIFOU Ayissetou , profession : Ménagère, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété ADOKOU ALOETOSSO, à l'Est par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108040-GL déposée le 24-11-2022, Madame TCHEDIE Pazobendou Epse PATABA, profession : Commerçante , demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVIE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété ZOGBE AGBE TONYEKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108041-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur WOAMENOR Koami Koumany, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 28ca ,situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°9, à l'Est par le lot n°5, à l'Ouest par la lot n°7, au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108042-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur WOAMENOR Koami Koumany, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 42ca ,situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°7A, à l'Est par le lot 7C, à l'Ouest par une rue de 14m, au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108043-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur GATHO Kossi, profession : Revendeur, demeurant à ZANGUERA et domicilié à ZANGUERA ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 41ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGUERA ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route du Contournement CEDEAO, à l'Ouest et à l'Est par la propriété DZOKA, au Sud par la propriété APEDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108044-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur ANOUMOU Kossivi , profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 58ca ,situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°338, à l'Ouest par la lot n°340, au Sud et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108045-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur GBEDEY Dela Bentiwoa, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 30ca ,situé à AVOUDJIGBE, connu sous le nom de AVOUDJIGBE ,préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AVOUDJIGBE, au Sud par la propriété MALME, à l'Ouest par une rue de 16m, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108046-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur ADDAH Komi L. Roger, profession : Cultivateur, demeurant à KPALIME et domicilié à KPALIME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca ,situé à KAGOME, connu sous le nom de KAGOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Ouest par la lot n°297, à l'Est par le lot n°304, au Sud par le lot n°303.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108047-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur ATTIVI Assiongbon Adodo, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété HONKOU, au Sud par la propriété GUIDIGLO KOSSI SENAME, à l'Ouest par rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108048-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur DARI Kanlouktibe, profession : Sans Emploi, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBO KOSSI, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108049-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur AMOUZOU Kossi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 20ca ,situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA ,préfecture du Golfe et borné au Nord et Sud par la Collectivité AGBAVITO, à l'Est par une rue de 20m, à l'Ouest par la propriété AGBETIAFA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108050-GL déposée le 24-11-2022, Monsieur ADESSO Hounfodji , profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO ,préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par la propriété AMAVI A, à l'Ouest et au Sud par la propriété FESSOU JEAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108051-GL déposée le 24-11-2022, Madame FOLY Dede Epse BOGLA, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 58ca ,situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de AVEDJI ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété MISSADJI, AU SUD PAR UNE RUE EXISTANTE DE 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108052-GL déposée le 25-11-2022, Madame DJANAME Sougl-Tien Epseb SODATONOU, profession : Employé de Banque, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO AVOEME ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété KUSUGBO, à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108053-GL déposée le 25-11-2022, M. et Mme SATCHIVI Akakpo Narcisse Fallyk et DOEVI Katon Agboko Vava, profession : Commerçant et Ménagère, demeurant à LOME et domiciliés à LOME ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 50ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGOVOUDO ,préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 12m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la propriété KLOUSSE ESSE.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108054-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur ASSILAMEHOU Ekue Noel, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca ,situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGOVOUDO ,préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest, à l'Est par la propriété WAKLATSI, au Sud par la propriété WODOME TOGBENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108055-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur MAWUSSI Komi, profession : Sans Emploi, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE ,préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété NOUTSROUGAN, à l'Ouest par un Espace nommé GOLFE GAMADOKOU, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108056-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur ADADZI Komla Mawuna, profession : Technicien d'Assurance , demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AMADAHOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par le lot n°1983B, à l'Ouest par la lot n°1982, au Sud par le lot n°1987.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108057-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur ADADZI Komlan Mawuna, profession : Technicien d'Assurance, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AMADAHOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par le lot n°1984, à l'Ouest par le lot n°1983A, au Sud par les lots n°1987 et n°1988.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108058-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur KUMASSI Kossi, profession : Comptable, demeurant à AMOU-OBLO et domicilié à AMOU-OBLO ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 57ca ,situé à LAGBASSITO, connu sous le nom de DANLIKOR ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété SAGBA KOUTOGLO, à l'Ouest par la Collectivité SAGBA, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108059-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur N'DANOU Kodjo, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 45ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENIGNIBAN ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJAKA, au Sud par la route SANGUERA-AFIADENIGNIBAN-MOSSION-TOVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108060-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur AGNIGBADEJI Kouassi, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 0a 91ca ,situé à ADAKPAME, connu sous le nom de KAGNIKOPE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°911, à l'Est par le lot n°923B, à l'Ouest par une rue de 14m et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108061-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur ASSAFU Banoubi Emmanuel, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME ,préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la Collectivité AHIABA, à l'Ouest par une rue de 16m, au Sud par une rue de 16m également.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108062-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur GBEZAN Komi Egli, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°1550, à l'Est par une RA, au Sud par le lot n°1554, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108063-GL déposée le 25-11-2022, Madame AWISSOBA Abire, profession : Comptable, demeurant à LOME et domiciliée à ADETIOKOPE ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADJOGUIDI-KOPE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUIDJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108064-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur AFOLABI Souradjou, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 42ca ,situé à WONYOME, connu sous le nom de HONKOGAN ,préfecture du Golfe et borné au *µNord par la Collectivité AHIALOHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108065-GL déposée le 25-11-2022, Madame TAMEGNON Kossiwa Madjode, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de WUGOME DEKPO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au

Sud par la propriété ADJALEVON, à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108066-GL déposée le 25-11-2022, M. et Mme DOGBE Koffi Mawuena, et ANKU Afi Epse DOGBE, profession : Comptable/ Secrétaire, demeurant à CONAKRY et domiciliés à CONAKRY ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADALESSOSI AYAWO, à l'Ouest par une rue de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108867-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur ETSO Komivi Mawusi, profession : Infirmier d'Etat, demeurant à HAHOTOE-VO et domicilié à HAHOTOE-VO ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 73ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par le lot n°319A, à l'Ouest par le lot n°320, au Sud par une rue de 14m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108068-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur AWESSO Lowto , profession : Assistant Social, demeurant à LOME et domicilié à PLANTATION ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca ,situé à AFLAO SAGBADO , connu sous le nom de KLEME ,préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la Collectivité AGBODO, à l'Ouest par la propriété AKPATOU, à l'Est par non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108069-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur NUWOKPE M. Kossi Mawuena, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 55ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-VIEPE ,préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud et à l'Est par la propriété NOUWOZAN, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108070-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur KOFFI Kwaku Mawuena, profession : Commerçant , demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 23ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ANYIGBE ,préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la VOIE EXPRESS DE 50m et le lot n°682B, à l'Est par le lot n°984, au Sud par les lots n°681A et n°683A .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108071-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur KOWOU Yawovi, profession : Soudeur ferrailleur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 39ca ,situé à APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété ADEGNON, au Sud par le propriété ALOMENO, à l'Est et à l'Ouest par une rues de 14m chacune .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108072-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur MAKARA-DJIZO Koudoussy, profession : Topographe, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de LEGBASSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la Collectivité AGBOBU DJIMESSI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108073-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur SONGOI Kezie, profession : Inspecteur de Douanes, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADOGLOVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la Collectivité MLANGANI, à l'Ouest par la LIGNE NATIONALE N°1 125.38m LOME DAPAONG.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108074-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur MENSAH Ekoe Sitou, profession : Directeur d'Entreprise, demeurant à LOME et domicilié à ABOBOKOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 58ca ,situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par le lot n°1077, à l'Est par le lot n°1080-1078B, au Sud par le lot n°1079.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108075-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur GNANDI Kossi, profession : Administrateur, demeurant à LOME et domicilié à ANOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de DANGBESSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au sud par la propriété WOGODO, à l'Ouest par une rue de 16m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108076-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur DJOBO Tchedre, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°1049, à l'Ouest par le lot n°1050A, au Sud et à l'Est par des rues de 12m chacune .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108077-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur OUNTENI Soulemana, profession : Kinésithérapeute, demeurant à DAPAONG et domicilié à DAPAONG ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADELAKOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété PASSAKOU EWOESSAM KOFFI, à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108078-GL déposée le 25-11-2022, Madame APEDOH Adjovi Lolonyo Epse ANAKOMA, profession : Ingénieur Electronicienne, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n°59 et n°61, à l'Est par les lots n°64 et n°65, à l'Ouest par le lot n°58 et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108079-GL déposée le 25-11-2022, Madame APEDOH Adjovi Lolonyo Epse Anakoma, profession : Ingénieur Electronicienne, demeurant à LOME et domiciliée à TELESSOU ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de TOGBLEKOPE ALIMKA ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par une rue de 14m chacune, à l'Ouest par le lot n°61, au Sud par le lot n°64.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108080-GL déposée le 25-11-2022, M. et Mme YEMEY Gaspard Audrelien et KOUEVI Tchotcho, profession : Retraité/ Sans Emploi, demeurant à LOME et domiciliés à AVEDZI ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 06ca ,situé à KPOGAN, connu sous le nom de AFIADENIGBAN ,préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété MENSAH MOISE AKOVI ASSIAKOLEY, à l'Est par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108081-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur ALOU Hezouwe, profession : Informaticien Auxiliaire, demeurant à VOGAN et domicilié à VOGAN ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYIYEVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété DOGLA KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108082-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur KOSSI Yao Amegbleame , profession : Ingénieur Biologiste, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ANOME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°1905, à l'Ouest par le lot n°1908, à l'Est par le lot n°1902, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108083-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur TETE Kodjo, profession : Chef du Village, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 87ca ,situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par un lot non nommé, au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108084-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur GBAMA Kokou, profession : Technicien Bâtiment, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 72ca ,situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°901, à l'Est par la lot n°898B5, à l'Ouest et au sud par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108085-GL déposée le 25-11-2022, Madame DONYOH Akou Amewotowou, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AFLAO APEDOKOE ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 22ca ,situé à APEDOKOE, connu sous le nom de BALISSIME ,préfecture du Golfe et borné au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBAGNON K. AVO .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108086-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur GAFA Kokou, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AVOEME ,préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété DOGBE KOSSI, au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108087-GL déposée le 25-11-2022, Madame AKPABLI Akele, profession : Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TSRIKPLONOUKONDJI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété KOTSAM, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108088-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur AWOUDJI Mensan, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca ,situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KOGAN ,préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n°88 et n°87, à l'Ouest par la lot n°84, à l'Est par le lot n°86 et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108089-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur PAKAYE Essolakani, profession : Ingénieur Agronome, demeurant à BASSAR et domicilié à BASSAR ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 96ca ,situé à TOGGLE, connu sous le nom de DIKAME ,préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété LOMENYO KOMLA VIZA KOSSI SOGNITO KOSSI ET VIZA KOKOUVI, à l'Ouest par une rue en projet de 18m, au Sud par la route AGOENYIVE DIKAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108090-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur ABALO-EDOH Kodjo Aime, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca ,situé à AFALO SAGBADO, connu sous le nom de ADALAKOME ,préfecture du Golfe et borné au Nord, L'Ouest et à l'Est par la propriété AMOUSSOU KINI ADJOA, au Sud par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108091-GL déposée le 25-11-2022, Monsieur AKPE Komla, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 09ca ,situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOPEGAN ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud propriété NAKA KODJOVI, à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108092-GL déposée le 25-11-2022, Madame YACOUBOU Adizetou Epse DJERI-SEBABI, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à ADIODGOME ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 59ca ,situé à VAKPOSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la VOIE EXPRESS DE 50m, à l'Est par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KEY ASSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.